

## Service annexe d'hébergement INTERNAT

### LE TROUSSEAU

Le couchage (lit de 90 cm de large)

- 1 alèse ou protège-matelas (**obligatoire**)
- 1 drap housse, 1 housse de couette et couette
- 1 oreiller avec taie

Les affaires personnelles :

- 1 paire de chaussons (les chaussures doivent être enlevées à l'entrée du dortoir).
- 1 trousse de toilette
- Linge de toilette (serviettes et gants) en quantité suffisante
- Linge personnel
- 1 cadenas solide avec 2 clés pour la fermeture de l'armoire personnelle.

*(Les draps, housse de couette, taie d'oreiller et linge de toilette sont à changer toutes les 2 semaines et à rapporter à la maison à chaque vacances et chaque période de stage).*

### **ATTENTION !**

**Les affaires d'internat sont déposées le lundi matin dans un casier personnel prévu à cet effet. La taille maximale pour un sac ou une valise est de 40 cm X 47 cm X 91 cm (taille du casier).**

**Les valises ne doivent pas être déposées dans le hall sous prétexte qu'elles ne peuvent pas rentrer dans les casiers.**

**La règle : 1 INTERNE = 1 CASIER = 1 CADENAS**